Blandine Daujat
Ass maitre d'hôtel CBR, 1.5 ans d'ancienneté

BEAU-RIVAGE PALACE SA

RAPPORT ANNUEL 2023

MESSAGE DU PRÉSIDENT

En 2023, le secteur du tourisme a fait face à un environnement économique complexe et évolutif, confronté à de nouveaux défis, notamment géopolitiques, économiques et environnementaux.

Malgré ces défis, le marché du tourisme a continué à montrer des signes de résilience et d'adaptabilité. Les tendances de consommation ont évolué, avec une demande accrue pour des expériences de voyage axées sur la sécurité, la durabilité et l'authenticité.

Le chiffre d'affaires de Beau-Rivage Palace SA pour l'exercice 2023 a atteint 71.6 millions de CHF, enregistrant une augmentation de 0.4% par rapport à l'exercice précédent. Malgré cette légère croissance, notre performance a été impactée par les travaux de rénovation de deux bâtiments de l'hôtel Angleterre & Résidence, ainsi que ceux du restaurant d'Anne-Sophie PIC. Cependant, sur un périmètre d'activité comparable, nous avons enregistré une hausse d'activité de 3.2%, démontrant ainsi une performance solide.

Il est important de noter que l'équilibre pré-COVID de notre segmentation n'a pas encore été pleinement rétabli, et nous ne prévoyons pas de le retrouver avant 2025. Bien que la clientèle d'affaires montre une croissance, elle reste en deçà de nos performances historiques. En revanche, la clientèle loisir continue de progresser, tant en termes de nuitées que d'amélioration du prix moyen.

En ce qui concerne les nationalités, nous avons observé une belle contribution du marché américain avec une augmentation de 26.8%, tandis que les tensions géopolitiques, notamment le conflit russo-ukrainien, ont eu un impact sur la contribution des marchés d'Europe de l'Est. De plus, les restrictions de voyages intercontinentaux ont continué à affecter le marché chinois. Le marché suisse a également subi une diminution du volume exceptionnel acquis pendant la période du COVID.

Le résultat brut d'exploitation a atteint 27.6 millions de CHF, représentant une amélioration de 2.8 points par rapport à l'année précédente, ce qui démontre une gestion efficace malgré les défis rencontrés. Nous avons en effet pris des mesures pour atténuer les effets négatifs d'un contexte multifactoriel à savoir: une perte nette de -3.6 millions de CHF en 2023 (en recul de 7.2 millions par rapport à l'année précédente, dont 5.9 millions de francs suisses provenant des indemnités perçues pour les aides pour cas de rigueur), les coûts de l'énergie à hauteur de 1.4 millions, l'impact de l'augmentation des taux d'intérêt s'élevant à 1 million, ainsi que l'incidence de la hausse des amortissements pour 0.7 million. Cela inclut notamment l'optimisation de nos opérations et des investissements dans des initiatives stratégiques visant à stimuler la croissance à long terme.

Je tiens également à profiter de cette occasion pour exprimer ma gratitude envers Andrea Zambelli, qui a joué un rôle crucial dans la reconstruction post-COVID de notre groupe. Sous sa direction, nous avons mis en place des initiatives stratégiques visant à renforcer nos compétences internes et à promouvoir le développement de nos collaborateurs. Je tiens également à féliciter John Yves Leglise pour sa nomination au poste de CEO de Sandoz Foundation Hotels. Son expérience, sa vision stratégique et son leadership inspirant seront des atouts précieux pour notre groupe alors que nous poursuivons notre trajectoire de croissance économique, sociale et environnementale.

En conclusion, je souhaite remercier la Fondation de Famille Sandoz pour son soutien continu, ainsi que tous les membres du conseil d'administration et nos précieux collaborateurs pour leur dévouement et leur engagement. Ensemble, nous restons déterminés à maintenir Beau-Rivage Palace SA en tant qu'employeur de choix et à offrir une expérience client légendaire, dans un marché touristique en constante évolution.

Onno Poortier

MESSAGE DU CEO DU PÔLE HÔTELIER

Le marché de l'hospitalité suisse en 2023 a été caractérisé par une reprise progressive et soutenue, marquant une transition vers une nouvelle ère post-pandémique. Après les défis sans précédent rencontrés en raison de la crise sanitaire mondiale, les hôtels de luxe ont émergé comme des bastions d'excellence, offrant des havres de tranquillité et d'élégance à une clientèle en quête d'évasion et de raffinement.

Nos établissements emblématiques, tels que le Beau-Rivage Palace, l'hôtel Angleterre & Résidence et le Château d'Ouchy, ont continué à briller comme des joyaux de l'hospitalité suisse, attirant une clientèle exigeante en offrant des expériences sur mesure.

La quête d'expériences uniques et authentiques a été le moteur principal de cette année exceptionnelle. Les voyageurs, désireux de découvrir la richesse culturelle et gastronomique de la Suisse, ont été séduits par notre offre riche d'expériences sur mesure créant ainsi des souvenirs inoubliables. Nos hôtels ont su capturer l'essence même du luxe et de l'authenticité suisses.

Cependant, malgré cette période de prospérité contenue, le marché international reste instable, confronté à des défis géopolitiques et économiques importants. Les tensions géopolitiques et les fluctuations des taux de change ont impacté la stabilité de certaines clientèles, tandis que les hausses des coûts de l'énergie ont exercé une pression supplémentaire sur nos opérations. Néanmoins, grâce à une gestion stratégique et une adaptation agile, nous avons surmonté ces obstacles avec détermination et le soutien indéfectible de notre actionnaire majoritaire la Fondation de Famille Sandoz, dont l'ensemble des collaborateurs se joignent à moi pour les remercier.

Le marché de l'emploi dans le secteur de l'hospitalité demeure également un défi majeur, avec une concurrence féroce pour attirer et retenir les talents qualifiés. Dans un environnement où la qualité du service est cruciale, nous nous efforçons de maintenir notre position concurrentielle en tant qu'employeur de choix, en offrant des programmes de formation et de développement de carrière attrayants pour notre équipe diversifiée et multiculturelle, assurant ainsi une vraie culture d'entreprise.

En parallèle de nos succès commerciaux, nous avons également intensifié notre engagement envers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). En partenariat avec des organisations telles qu'EarthCheck, leader mondial en certification et conseil pour les destinations touristiques durables, nous avons pris l'engagement de mettre en place des initiatives environnementales et sociales visant à réduire notre empreinte écologique et à soutenir les communautés locales. Nous nous engageons activement à faire une différence positive tout en assurant la viabilité à long terme de notre entreprise. Pour ce faire, nous avons mis en place un département RSE dédié à assurer une surveillance constante de tous ces aspects, ainsi qu'à coordonner les équipes volontaires internes engagées dans l'élaboration de plans d'actions visant à améliorer continuellement nos pratiques.

Je tiens finalement à exprimer ma profonde reconnaissance envers le Conseil d'administration pour leur confiance en me nommant CEO du pôle hôtelier de Sandoz Foundation Hotels, dont fait partie Beau-Rivage Palace SA, ainsi qu'à Andrea Zambelli pour son rôle et son implication personnelle dans cette transition réussie.

Entouré d'une équipe aussi dévouée, passionnée et talentueuse, je suis convaincu que nous continuerons à atteindre de nouveaux sommets et à établir de nouvelles normes d'excellence dans l'industrie de l'hospitalité suisse, pour nos clients tout comme pour nos collaborateurs et les parties prenantes externes.

John Yves Leglise

MESSAGE DE LA DIRECTION DE BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

L'exercice 2023 pour les établissements du pôle hôtelier d'Ouchy a été marqué par une série de succès remarquables et de défis surmontés, témoignant de notre dévouement constant tourné vers l'amélioration continue de notre offre.

Au cœur de cette dynamique, nos investissements stratégiques ont visé à renforcer notre proposition en termes de produit, mettant en avant notre singularité sur le marché. Tout au long de l'année, nous avons accordé une attention particulière à l'expérience client, toujours considérée comme le pilier central de notre stratégie. Pour illustrer cette volonté de progrès, nous avons mis en place diverses initiatives au Beau-Rivage Palace. Nous avons ainsi enrichi nos brunchs et tea-time avec une nouvelle offre musicale, s'inscrivant harmonieusement dans l'histoire et le prestige de notre établissement. De même, le lancement de soirées œnologiques exclusives organisées dans nos Suites historiques a été très apprécié par notre clientèle, offrant une expérience remarquable et raffinée. La redécoration de plusieurs espaces proposés à la location, tels que nos salons Beaux-Arts et Olympique, a également contribué à maintenir notre réputation d'établissement de haut standing auprès d'une clientèle en quête de nouveauté. Le restaurant PIC, quant à lui, a entamé sa mue telle qu'annoncé l'an passé et accueillera ses tous premiers clients à la fin du mois d'août 2024. Au-delà d'une rénovation esthétique, chaque détail de ce nouveau restaurant a été pensé pour faire de ce lieu une adresse incontournable des vrais épicuriens en quête d'authenticité du goût, de produits sublimés et travaillés avec innovation et respect.

Doté d'un outil de travail soigné et en perpétuelle progression, nos équipes, véritables moteurs de notre succès, ont bénéficié d'efforts soutenus en matière de formation. Pour Beau-Rivage Palace, l'équipe du Spa a suivi des formations intensives en vue du lancement du nouveau Spa Guerlain. Cette nouvelle collaboration illustre un engagement sans compromis tourné vers l'excellence et l'innovation. En parallèle, nous avons intensifié nos programmes de formation sur la qualité du service et le développement des techniques propres à de nombreuses spécialités – notamment dans le domaine de la restauration – afin de toujours assurer une prestation de haute qualité à l'ensemble de notre clientèle.

À l'Angleterre et Résidence, nos réflexions engagées dès 2022 sur l'identité et le positionnement marketing de cet hôtel ont abouti aux travaux de rénovation complète des bâtiments Longchamp et Florissant (livraison à l'issue du premier trimestre 2024). Cette initiative illustre également très clairement notre ambition d'offrir à Ouchy un établissement du marché 4 étoiles, conjuguant la qualité et l'innovation avec la durabilité et les agréments d'une nature alentour préservée et mise en valeur.

Enfin, au Château d'Ouchy, nous avons consolidé notre offre avec le développement du Boudoir, espace de soin et de relaxation, ainsi que la rénovation des suites Chevalier, Terrasse et Riviera. Ces mesures ont contribué à renforcer notre attractivité tout comme le positionnement 4 étoiles supérieur et le charme particulier de cet établissement.

En résumé, l'exercice 2023 a été une année de réalisations significatives, illustrant la solidité et l'attractivité de nos hôtels à Ouchy. Nous sommes confiants dans notre capacité à poursuivre notre progression et notre quête de qualité pour l'année à venir, grâce à l'engagement continu de nos équipes et à notre volonté d'innover et de garantir une expérience client de premier ordre.

Benjamin Chemoul

Aurélien Lopes
Boulanger, 4.5 ans d'ancienneté

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1 STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ ET ACTIONNARIAT

La structure de la société et de l'actionnariat sont détaillés dans le présent rapport.

Les actions nominatives privilégiées A, représentant 108'000 actions d'une valeur nominale de CHF 50, sont traitées depuis le 8 novembre 2005 sur le marché hors-bourse « Helvetica ».

Chaque action nominative donne droit à une voix à l'assemblée générale.

En cas de fixation d'un dividende, l'assemblée générale peut prélever sur le solde du bénéfice résultant du bilan :

a) un dividende prioritaire versé aux actions nominatives privilégiées A et n'excédant pas 20% de la valeur nominale des actions (à savoir CHF 10) ;
b) pour autant que le dividende prioritaire corresponde à 5% au moins de la valeur nominale des actions nominatives privilégiées A (soit CHF 2,50), un dividende supplémentaire identique pour chaque action nominative privilégiée A et chaque action nominative ordinaire B.

2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon les statuts de la société, le Conseil d'administration se compose de cinq à huit membres. Un membre du Conseil d'administration représente les titulaires d'actions nominatives privilégiées A et un autre membre les titulaires d'actions nominatives ordinaires B. Les autres membres sont élus par l'ensemble des actionnaires. Tous les membres sont élus pour un an et sont rééligibles.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de cinq membres, à savoir :

	Fonctions du mandat	Depuis
Onno Poortier **	Président	2004
Jean-Gabriel Pérès	Vice-Président	2019
Monika Matti *	Administrateur	2019
François Landolt	Administrateur	2004
Federico Lalatta Costerbosa	Administrateur	2019

* Représentant de l'actionnaire titulaire des actions nominatives ordinaires B
** Représentant des actionnaires titulaires des actions nominatives privilégiées A

3 DIRECTION GÉNÉRALE

Le Directeur général est assisté opérationnellement d'un comité de direction. Sa composition est la suivante :

Andrea Zambelli	Directeur général jusqu'à octobre 2023
John Yves Leglise	Directeur administration & finances puis Directeur Général à partir d'octobre 2023
Benjamin Chemoul	Directeur du Beau-Rivage Palace Angleterre & Résidence et Château d'Ouchy
Julien Donzel	Directeur des opérations à partir de janvier 2023
Frédéric Stefanini	Directeur de la restauration
Thierry Buffeteau	Chef des cuisines
Nicholas Granger	Directeur des ventes jusqu'en novembre 2023
Jean-Marc Brandenberger	Directeur marketing & communication jusqu'en décembre 2023
Damien Fruhauf	Directeur du revenu
Victor Da Cunha	Directeur des ressources humaines
Viktoria Panas	Directrice de l'accueil
Fabien Mouge	Directeur Housekeeping jusqu'en novembre 2023
Stéphane Reumont	Directeur du spa
Olivier Glain	Directeur Technique
Sébastien Custot	Directeur administration et finances à partir de novembre 2023

4 ÉVALUATION DES RISQUES

La société applique une politique de gestion des risques, fondée sur une approche comprenant l'évaluation annuelle d'événements identifiés au sein d'un catalogue et la définition de mesures pour les risques principaux. La Direction est responsable de l'exécution du processus et rapporte au Conseil d'administration sur les résultats de l'évaluation menant à la sélection des risques prioritaires ; elle rapporte aussi sur les mesures prévues pour en réduire la probabilité de survenance (mesures préventives) ou les conséquences financières et/ou d'image en cas de réalisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ONNO POORTIER, HOLLANDAIS

M. Onno Poortier est diplômé de la Swiss Hotel School de Lucerne, formation qu'il a complétée d'un MBA Executive Program de l'INSEAD. Il a acquis une très vaste expérience internationale dans le domaine hôtelier haut de gamme en Asie, Europe et aux Etats-Unis. Il a notamment occupé des fonctions de direction au sein du groupe Peninsula à Hong Kong dont il était le Président pendant plusieurs années et membre du conseil d'administration de la société mère The Hong Kong and Shanghai Hotels, Ltd - ainsi que dans le Groupe IndeCorp, société mère de Preferred Hotels and Resorts Worldwide, Summit Hotels and Resorts and Sterling Hotels and Resorts, à Chicago, dont il était également membre du conseil d'administration pendant plus de 15 ans, et est également membre du conseil consultatif international de Preferred Hotels and Resort avec plus de 650 hôtels indépendants de luxe dans le monde. Il a été Président du Groupe Leela à Mumbai jusqu'en mars 2010. Il a été le représentant et le conseiller du propriétaire lors du développement de l'Alpina Gstaad ainsi que membre du conseil d'administration du The Alpina Gstaad AG de 2017 à 2022 dont il conserve un rôle de consultant stratégique. Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. Onno Poortier a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2004.

JEAN-GABRIEL PÉRÈS, FRANÇAIS

M. Jean-Gabriel Pérès est titulaire d'un MBA de l'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales). Il est au bénéfice d'une carrière internationale au sein de grands groupes hôteliers. Il a notamment occupé le poste de Managing Director région Asie-Pacifique au sein du Meridien Hotel & Resorts et, de 1999 à 2016, a été Président & CEO de Mövenpick Hotels & Resorts, premier groupe hôtelier Suisse haut de gamme, puis Président des Hotels One & Only et Atlantis. Dans le cadre de l'engagement social durable de Mövenpick, M. Pérès a fondé SHINE pour aider les enfants défavorisés du Népal et du Vietnam à être éduqués puis employés dans une propriété de Mövenpick. Fondateur et CEO de Cap Hospitality, une société qui apporte son expertise aux conseils d'administration et aux dirigeants d'hôtels, M. Pérès est actuellement membre du conseil consultatif international de l'Ecole Hôtelière de Lausanne et de l'ESSEC. M. Pérès est administrateur de start-ups innovantes dans le domaine digital de l'hospitalité haut de gamme.

Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels.

M. Jean-Gabriel Pérès a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

MONIKA MATTI, SUISSE

Mme Monika Matti a fait des études de droit à l'université de Berne et est titulaire d'un brevet d'avocat. Elle a exercé la profession d'avocate à Genève avant de rejoindre le service diplomatique suisse pour servir à la centrale du Département fédéral des affaires étrangères ainsi qu'à l'ambassade de Suisse à Beyrouth/Liban. Mme Matti était Corporate Secretary de Novartis à Bâle et Secrétaire Générale de Galenica à Berne avant de rejoindre le Sandoz Family Office en 2015. Elle est actuellement membre du Conseil de fondation de la Fondation de Famille Sandoz et membre du Conseil d'administration de diverses sociétés du groupe et membre du Conseil d'administration d'Orion Protection juridique SA à Bâle.

Elle est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels.

Mme Monika Matti a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

FRANÇOIS LANDOLT, SUISSE

M. François Landolt a été pendant douze ans membre du Conseil de Direction du Théâtre de Vidy. Il a également fondé l'Ecole Supérieure de Théâtre Les Teintureries, qu'il a dirigée durant plus de vingt ans. Il est le fondateur, avec son épouse Christine, de la Fondation Point d'Eau de Lausanne, dont il est le vice-président. Il est membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. François Landolt a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2004 où il a occupé la fonction de vice-président jusqu'en septembre 2017.

FEDERICO LALATTA COSTERBOSA, ITALIEN

M. Federico Lalatta Costerbosa est titulaire d'un MBA de l'INSEAD et d'une licence en sciences économiques de l'Université de Bocconi. Il bénéficie d'une vaste expérience dans le Conseil stratégique et entrepreneurial dans les secteurs du luxe, des voyages et de l'hôtellerie comme Partenaire et Managing Director de The Boston Consulting Group en Italie. De 2013 à 2018 il a également occupé le poste d'Executive Vice President, Head Global Strategy chez InterContinental Hotels Group, le deuxième groupe hôtelier du monde, et a siégé au sein du comité de direction. M. Lalatta Costerbosa est aussi membre du conseil d'administration de Lungarno Collection, le leader italien dans l'hôtellerie boutique de luxe. Il est également membre des conseils d'administration de Lausanne-Palace SA, de Palafitte SA à Neuchâtel et de Riffelalp SA à Zermatt qui font tous partie des Sandoz Foundation Hotels. M. Federico Lalatta Costerbosa a rejoint le Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace SA en 2019.

COMITÉ DE DIRECTION

JOHN YVES LEGLISE, SUISSE

Titulaire d'un Master en Corporate Finance, M. John Yves Leglise a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Directeur Administration et Finances en octobre 2018, après une expérience acquise dans des fonctions de direction financière exercées principalement au sein de groupes internationaux, en Suisse et à l'étranger. Depuis octobre 2023, il occupe le poste de CEO, fonction qu'il a également pour les autres sociétés du groupe Sandoz Foundation Hotels (SFH).

BENJAMIN CHEMOUL, FRANCE

Diplômé de l'école supérieure de commerce de Reims et titulaire d'un MBA de l'Essec, M. Benjamin Chemoul a rejoint Beau-Rivage Palace SA en 2017 en tant que Directeur de l'hébergement, après avoir exercé des fonctions similaires dans l'hôtellerie de luxe pendant 10 ans en France et à l'international. Après 3 ans au poste de Directeur Adjoint, il prend la succession de Mme Nathalie Seiler-Hayez le 1er janvier 2023 en tant que Directeur Général.

JULIEN DONZEL, FRANCE

Diplômé de l'Institut Vatel de Lyon, M. Julien Donzel a rejoint Beau-Rivage Palace SA en janvier 2023 en tant que Directeur des Opérations. Il bénéficie d'une expérience riche de plus de 25 ans, notamment aux États-Unis et en France, dont 14 ans au sein d'une grande chaîne internationale et 5 ans dans le domaine des cliniques privées Suisse, occupant des postes de direction opérationnelle et générale.

JACKY TRESCH, FRANCE

Diplômé de l'Ecole hôtelière de Strasbourg, 35 années d'un parcours évolutif dans les expertises commerciales, stratégiques et opérationnelles, M. Jacky Tresh a œuvré au repositionnement de la marque Sofitel, le projet Royal Savoy, de nombreuses ouvertures dans le monde entier, ainsi que la gestion d'établissements pour des tiers. Fédérateur, il possède des valeurs humaines, éthiques, et professionnelles. Il rejoint Sandoz Foundation Hotels en 2022 pour le projet de rénovation du Lausanne Palace et depuis janvier 2024, nommé Directeur des Ventes & Marketing du groupe Sandoz Foundation Hotels (SFH).

SÉBASTIEN CUSTOT, SUISSE

Diplômé de l'école hôtelière de Genève et d'un Executive MBA décerné par la Haute Ecole de Gestion HES-SO, M. Sébastien Custot a intégré le Beau-Rivage Palace SA en tant que responsable comptabilité en février 2021, après avoir accumulé une riche expérience au sein de l'hôtellerie de luxe. Depuis novembre 2023 il occupe la fonction de Directeur administratif et financier du groupe Sandoz Foundation Hotels (SFH).

FRÉDÉRIC STEFANINI, FRANCE

Diplômé du Lycée Hôtelier de Nice, M. Frédéric Stefanini a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Directeur de la Restauration en avril 2019. Une expérience de plus de quinze années principalement en hôtellerie de luxe aux Etats-Unis, Angleterre, France et Monte-Carlo durant laquelle il a exercé dans la majorité des services du département de la restauration.

THIERRY BUFFETEAU, FRANCE

À la suite d'une formation dans des restaurants étoilé Michelin et une expérience de plus de vingt années en restauration et hôtellerie de luxe comme chef exécutif pour une chaîne internationale, M. Thierry Buffeteau a rejoint Beau-Rivage Palace SA et Palafitte en tant que Chef Exécutif en avril 2022.

DAMIEN FRUHAUF, FRANCE

Diplômé de l'Ecole Hôtelière de La Rochelle et de l'institut Vatel de Bordeaux, M. Damien Fruhauf occupe le poste de Directeur du Revenu depuis janvier 2019. Il a rejoint Beau-Rivage Palace SA en juillet 2005 et a ensuite évolué à diverses positions de leadership au sein du Front Office puis en tant que Responsable des Réservations, avant de développer le service des réservations ainsi que le Revenue management pour les établissements de Sandoz Foundation Hotels.

VICTOR HAUSER-DA CUNHA, SUISSE

Diplômé de l'Université de Genève, M. Victor Hauser-Da Cunha a rejoint Beau-Rivage Palace SA en mars 2013 au poste de Directeur des Ressources Humaines. Il a successivement pris en charge la gestion des ressources humaines du Palafitte en 2014 et celle du Lausanne Palace en 2015. Il a auparavant occupé les mêmes fonctions durant plus de 15 ans dans deux palaces de Suisse romande.

VIKTORIA PANAS, ALLEMAGNE

Après différentes expériences dans le Tourisme et l'hôtellerie de luxe en Suisse, Espagne et Angleterre, Mme Viktoria Panas a rejoint Beau-Rivage Palace SA en tant que Réceptionniste en novembre 2015 et a depuis occupé différents postes dans le département de l'Hébergement tels que Duty Manager et Cheffe de Réception et occupe aujourd'hui le poste de Directrice de l'Accueil.

STÉPHANE REUMONT, FRANCE

Riche d'une grande expérience dans le tourisme, les loisirs et les sports, M. Stéphane Reumont intègre le Spa Cinq Mondes du Beau-Rivage Palace quelques mois après son ouverture. Passionné par le service et la qualité, il va permettre avec ses équipes, de construire la notoriété du spa au fil des années. Il participera au projet de rénovation en 2020 afin de pouvoir toujours offrir aux clients une expérience extraordinaire.

OLIVIER GLAIN, FRANCE

Diplômé en génie électromécanique, M. Olivier Glain s'est par la suite spécialisé dans la maintenance et la rénovation d'établissements hôteliers de luxe. Fort de son expérience de 15 ans acquise au sein de divers groupes hôteliers suisses et internationaux, il a rejoint en 2020 le Beau-Rivage Palace en tant que Directeur Technique, contribuant ainsi au projet de rénovation de l'aile Beau-Rivage.

ÉTATS FINANCIERS 2023
BILAN BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE
ACTIFS

	Notes	2023 CHF	%	2022 CHF	%
Caisses		68’924		70’970	
CCP		214’795		666’714	
Banques		2’744’878		8’022’548	
Trésorerie		**3’028’597**		**8’760’232**	
Créances résultant de ventes et prestations	5.1.	2’401’311		538’928	
Autres créances à court terme		1’093’054		953’529	
Autres créances à court terme - sociétés apparentées		519’258		577’476	
Stocks	5.2.	4’197’109		4’276’665	
Actifs de régularisation		1’528’480		2’769’512	
Réalisables		**9’739’212**		**9’116’110**	
Actif circulant		**12’767’809**	**8.1**	**17’876’342**	**10.7**
Terrains & Immeubles		96’154’779		98’163’401	
Installations et équipements fixes		44’403’162		46’305’057	
Autres immobilisations corporelles		4’616’727		5’173’562	
Immobilisations corporelles	5.3	**145’174’668**		**149’642’020**	
Software		208’608		164'228	
Immobilisations incorporelles	5.3	**208’608**		**164’228**	
Actif immobilisé	5.3.	**145’383’276**	**91.9**	**149’806’248**	**89.3**
TOTAL DES ACTIFS		**158’151’085**	**100.0**	**167’682’590**	**100.0**

Bilan au 31.12.2023 et 31.12.2022

BILAN BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE
PASSIFS

	Notes	2023 CHF	%	2022 CHF	%
Dettes résultant d'achats et de prestations	5.4.	3'782'109		5'241'142	
Dettes à court terme portant intérêt	5.5.	12'500'000		12'000'000	
Dettes à court terme portant intérêt - sociétés apparentées		19'805		13'439	
Autres dettes à court terme		6'336'650		4'953'739	
Passifs de régularisation		5'371'300		4'198'826	
Capitaux étrangers à court terme		**28'009'864**		**26'407'146**	
Dettes à long terme portant intérêt - tiers	5.6.	6'000'000		13'500'000	
Dettes à long terme portant intérêt - actionnaire	5.7.	75'770'329		75'770'329	
Capitaux étrangers à long terme		**81'770'329**		**89'270'329**	
Capitaux étrangers		**109'780'193**	**69.4**	**115'677'475**	**69.0**
Capital-actions		26'100'000		26'100'000	
Réserve légale issue du bénéfice		16'931'375		16'931'375	
Réserve facultative issue du bénéfice					
Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG		8'973'740		20'000'000	
Report à nouveau		0		-14'603'562	
Résultat de l'exercice		-3'634'223		3'577'302	
Capitaux propres		**48'370'892**	**30.6**	**52'005'115**	**31.0**
TOTAL DES PASSIFS		**158'151'085**	**100.0**	**167'682'590**	**100.0**

Bilan au 31.12.2023 et 31.12.2022

COMPTE DE RÉSULTAT
BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

	Notes	2023 CHF	%	2022 CHF	%
Chiffre d'affaires	6.1.	**71'616'039**	**100.0**	**71'331'166**	**100.0**
Charges de marchandises		-9'108'942	-12.7	-9'870'451	-13.8
Charges directes de personnel	6.2.	-28'010'927	-39.1	-28'698'950	-40.2
Charges directes d'exploitation		-6'867'528	-9.6	-7'263'287	-10.2
Résultat brut d'exploitation		**27'628'642**	**38.6**	**25'498'479**	**35.7**
Charges de personnel	6.2.	-6'636'811	-9.3	-6'030'906	-8.5
Charges d'administration		-3'389'352	-4.7	-2'899'105	-4.1
Charges de Sales et Marketing		-1'838'834	-2.6	-1'439'713	-2.0
Charges d'entretien & renouvellement		-2'488'154	-3.5	-2'762'109	-3.9
Charges d'énergie		-3'773'807	-5.3	-2'417'181	-3.4
Résultat net d'exploitation		**9'501'684**	**13.3**	**9'949'465**	**13.9**
Charges d'immeubles		-412'885	-0.6	-292'902	-0.4
Impôts fonciers & taxes		-205'403	-0.3	-205'403	-0.3
Loyers et leasings		-1'184'633	-1.7	-1'237'820	-1.7
Amortissements		-9'383'692	-13.1	-8'689'395	-12.2
Résultat ordinaire avant intérêts et impôt		**-1'684'929**	**-2.4**	**-476'055**	**-0.7**
Produits exceptionnels, hors exploitation et ou hors période	6.3.	606'429	0.8	6'109'317	8.6
Charges exceptionnelles, hors exploitation et ou hors période	6.4.	-399'440	-0.6	-928'289	-1.3
Résultat financier	6.5.	-2'079'422	-2.9	-1'059'893	-1.5
Résultat net avant impôt		**-3'557'362**	**-5.0**	**3'645'080**	**5.1**
Impôt sur le bénéfice /capital	6.6.	-76'861	-0.1	-67'778	-0.1
Résultat net		**-3'634'223**	**-5.1**	**3'577'302**	**5.0**

TABLEAU DE FINANCEMENT
BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

	2023		2022	
Résultat avant intérêts		(1'554'801)		4'637'195
Résultat financier		(2'079'422)		(1'059'893)
Amortissements		9'383'692		8'689'395
Var. Provisions		135'605		(13'382)
Cash flow avant variation du fonds de roulement net		**5'885'074**		**12'253'315**
Variation des stocks	45'596		(478'762)	
Var. créances résult.de ventes et de prestations	(1'964'028)		(285'528)	
Var. autres créances et actifs de régularisation	1'159'725		(765'570)	
Var. dettes résultant d'achats et de prestations	(1'452'667)		(119'573)	
Var. autres dettes à court terme et passifs de régularisation	2'555'386		1'919'815	
		344'012		270'382
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		**6'229'086**		**12'523'697**
Investissements en immobilisations corporelles	(4'814'474)		(3'458'651)	
Investissements en immobilisations incorporelles	(146'247)		(29'700)	
Cession d'immobilisations corporelles	-		-	
Investissement dans une exploitation	-		-	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		**(4'960'721)**		**(3'488'351)**
Var. des dettes à long terme portant intérêt - tiers	(7'500'000)		(24'000'000)	
Var. des dettes à long terme portant intérêt - actionnaires	-		28'000'000	
Var. des dettes à long terme portant intérêt - tiers	500'000		(12'000'000)	
Var. des dettes à long terme portant intérêt - sociétés apparentées	-		-	
Augmentation du capital	-		-	
Distribution de dividende	-		-	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		**(7'000'000)**		**(8'000'000)**
Dividende		-		-
Variation de la trésorerie nette		**(5'731'635)**		**1'035'346**
Trésorerie nette au début de l'exercice		8'760'232		7'724'886
Trésorerie nette à la fin de l'exercice		3'028'597		8'760'232
Variation de la trésorerie nette		**(5'731'635)**		**1'035'346**

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES
BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

	Capital actions	Réserve légale	Autres réserves	Total
Etat au 01.01.2022	**26'100'000**	**16'931'000**	**5'396'438**	**48'427'438**
Résultat de l'exercice 2022			3'577'302	**3'577'302**
Etat au 31.12.2022	**26'100'000**	**16'931'375**	**8'973'740**	**52'005'115**
Résultat de l'exercice 2023			(3'634'223)	**(3'634'223)**
Etat au 31.12.2023	**26'100'000**	**16'931'375**	**5'339'517**	**48'370'892**

Participation supérieure à 5%:
- Actions nominatives privilégiées A: Sandoz FF Holding SA, 45.94%
- Actions nominatives privilégiées A: Lawrie Intl Ltd, 21.57%
- Actions nominatives ordinaires B: Sandoz FF Holding SA, 100%

Mathilde Gardillou
Experte Beauté et Bien-être
3 ans d'ancienneté

Hayat Camel
Experte Beauté et Bien-être
1 an d'ancienneté

Estelle Ambrosin
Experte Beauté et Bien-être
2 ans d'ancienneté

Amélie Galand
Experte Beauté et Bien-être
3 ans d'ancienneté

Perrine Baillif
Responsable des praticiens
18 ans d'ancienneté

Romy Sallaberry
Experte Beauté et Bien-être
1.5 ans d'ancienneté

Ariadna Campos Gomez
Stagiaire
1.5 ans d'ancienneté

Louise Gricourt
Experte Beauté et Bien-être
6 mois d'ancienneté

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
BEAU-RIVAGE PALACE SA LAUSANNE-OUCHY, LAUSANNE

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Beau-Rivage Palace SA Lausanne-Ouchy, Lausanne est une société anonyme de droit suisse, dont le siège se situe à Lausanne. La société exploite les hôtels Angleterre et Résidence, Beau- Rivage Palace et Château d'Ouchy à Lausanne.

2 PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC dans leur intégralité. Les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.
Depuis 2022 la société applique la norme Uniform System of Accounts for the Lodging Industry (USALI) comme plan comptable.
Dans un souci de simplification de leur lecture et de corrections d'arrondis, les annexes sont désormais présentées en CHF (KCHF auparavant). La présentation des chiffres de 2022 a été adaptée pour correspondre à celle de 2023.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

La société tient ses comptes en francs suisses (CHF). Les transactions éventuelles en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains ou pertes de change provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.
Dans un souci de simplification de leur lecture et de corrections d'arrondis, les annexes sont désormais présentées en CHF (KCHF auparavant).

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société peut utiliser des instruments financiers en vue de la couverture des risques liés aux fluctuations des cours d'intérêts. Elle n'en a utilisé aucun durant les deux périodes sous revue.

3 PRINCIPES D'ÉVALUATION DES IMMEUBLES

Les immeubles sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée, et en tenant compte d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation.

4 PRINCIPES D'ÉVALUATION DES ENGAGEMENTS

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

5 BILAN

5.1 CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS (EN CHF)

	au 31.12.2023	au 31.12.2022
Valeur brute des créances		
Clients in-house	990'905	(46'399)
Clients ordinaires	1'618'300	691'576
Total	**2'609'205**	**645'177**
Provision pour créances douteuses	./. 207'894	./. 106'249
Solde net	**2'401'311**	**538'928**

La valeur indiquée correspond aux montants facturés, déduction faite des corrections de valeur pour débiteurs douteux.
Les créances présentant un risque de crédit font l'objet d'une évaluation individuelle.

5.2 STOCKS (EN CHF)

	au 31.12.2023	au 31.12.2022
Stocks marchandises	3'438'750	3'635'786
Autres stocks d'exploitation	793'052	640'879
Total	**4'231'802**	**4'276'665**
Provisions sur stocks	./. 34'693	./. 0
Total net	**4'197'109**	**4'276'665**

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré. Les provisions sont calculées en fonction des risques économiques liés à l'activité. Les escomptes sont considérés comme des réductions du prix d'acquisition.
La comparaison des rotations de stocks au 31.12.2023 et au 31.12.2022 est la suivante :

	au 31.12.2023	au 31.12.2022
Stocks cave	0.5 fois / 736 jours	0.55 fois / 669 jours
Stocks cuisine	N / A	N / A

5.3 ACTIF IMMOBILISÉ

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition diminuées de l'amortissement cumulé. Aucun intérêt n'a été activé. Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation économique estimée et en tenant compte, pour les immeubles, d'une valeur résiduelle attendue à la fin de la période d'utilisation.

Les immobilisations incorporelles ne comprennent que des logiciels informatiques (software) qui sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué de l'amortissement cumulé.

Les durées d'utilisation estimées pour les principales catégories d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
Terrains	non amortis
Transformations en cours	non amorties
Hôtels & bâtiments	33 à 66
Hôtels & bâtiments en droits de superficie	durée du droit
Installations Palace	33
Aménagements extérieurs	15 à 20
Installations Palace – chambres	10 à 33
Installations et équipements fixes	5 à 10
Mobilier, matériel, agencement & véhicules	3 à 10
Matériel informatique	3 à 5
Software	3 à 5

La part des immeubles et terrains qui ne sont pas amortis s'élève à CHF 60'384'000 au 31 décembre 2023, CHF 60'384'000 au 31 décembre 2022.

La valeur des immobilisations est examinée à la date du bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une dépréciation de valeur. Si de tels indices existent, la valeur des immobilisations est estimée et si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une perte résultant de la dépréciation est constatée.

Evolution (en CHF)	Terrains Hôtels & bâtiments	Install. et équip. fixes	Autres immob. corporelles	Immob. incorp.	Total
Valeurs brutes au 01.01.2023	**145’045’478**	**91’128’100**	**44’001’670**	**1’707’113**	**281’882’361**
Investissements	183’375	3’516’509	1’114’590	146’247	4’960’721
Cessions/sorties					
au 31.12.2023	**145’228’853**	**94’644’609**	**45’116’260**	**1’853’360**	**286’843’082**
Amortiss. cumulés 01.01.2023	**46’882’077**	**44’823’043**	**38’828’108**	**1’542’885**	**132’076’113**
Amortissements	2’191’996	5’418’404	1’671’426	101’867	9’383’693
Cessions/sorties					-
au 31.12.2023	**49’074’073**	**50’241’447**	**40’499’534**	**1’644’752**	**141’459’806**
Valeurs nettes au 31.12.2022	**98’163’401**	**46’305’057**	**5’173’562**	**164’228**	**149’806’248**
Valeurs nettes au 31.12.2023	**96’154’779**	**44’403’162**	**4’616’727**	**208’608**	**145’383’276**

5.4 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS (EN CHF)

Le solde se compose comme suit :

	au 31.12.2023	au 31.12.2022
Créanciers-fournisseurs	3'178'084	4'993'395
Cotisations sociales à payer[1]	334'135	22'154
Montants dus au personnel	265'810	221'513
Autres	4'080	4'080
Total	**3'782'109**	**5'241'142**
1. dont cotisations envers des institutions de prévoyance	334'135	(3'858)

5.5 DETTES À COURT TERME PORTANT INTÉRÊT - TIERS (EN CHF)

	Échéances	Taux d'intérêts 2023/2022	Valeurs au 31.12.2023	Valeurs au 31.12.2022
Emprunts garantis par des cédules hypothécaires en 1er rang	31.12.23	1,80%		4'000'000
	29.03.24	3,15%	5'000'000	
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	03.02.23	1,38%		2'000'000
	29.12.23	1,39%		6'000'000
	29.01.24	1,14%	3'500'000	
	27.09.24	1,48%	4'000'000	
			7'500'000	**8'000'000**
Total Dettes à court terme			**12'500'000**	**12'000'000**

5.6 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT - TIERS (EN CHF)

	Échéances	Taux d'intérêts 2023/2022	Valeurs au 31.12.2023	Valeurs au 31.12.2022
Emprunts garantis par des cédules hypothécaires en 1er rang	28.11.25	1,65%	2'500'000	2'500'000
			2'500'000	**2'500'000**
Emprunts bancaires garantis par Emasan SA pour le compte de Sandoz FF Holding SA	29.01.24	1,14%		3'500'000
	27.09.24	1,48%		4'000'000
	03.04.25	1,55%	3'500'000	3'500'000
			3'500'000	**11'000'000**
Total Dettes à long terme			**6'000'000**	**13'500'000**
Échéance entre deux et cinq ans			6'000'000	13'500'000
Échéance à plus de cinq ans			-	-

5.7 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT – ACTIONNAIRE (EN CHF)

	Taux d'intérêts 2023/2022	Valeur au 31.12.2023	Valeur au 31.12.2022
Sandoz FF Holding SA	2,25%	75'770'329	
	0,50%		**75'770'329**
Total Sandoz FF Holding SA		**75'770'329**	**75'770'329**

5.8 ACTIFS ENGAGÉS EN GARANTIE DES DETTES DE LA SOCIÉTÉ (EN CHF)

Actifs mis en gage hypothécaire pour garantir les engagements de la société	**2023**	**2022**
Valeur au bilan des immeubles gagés	67'973'278	67'973'278
Constitution de gages	49'783'800	49'783'800
Utilisation de gages	7'500'000	6'500'000

5.9 ENGAGEMENTS DE LEASING ET CONTRATS DE LOCATION (EN CHF)

	2023	**2022**
Echéance à moins d'un an	1'186'107	1'184'807
Echéance entre 1 et 5 ans	4'744'428	4'739'226
Echéance supérieure à 5 ans	18'401'399	18'327'031
Total	**24'331'934**	**24'251'063**

5.10 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Aucun engagement hors bilan aux 31 décembre 2023 et 2022.

5.11 ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE (EN CHF)

La prévoyance professionnelle est assurée auprès d'une institution dont le degré de couverture excède 100% aux 31 décembre 2023 et 2022 (113.7% au 31.12.2023 et 112.4% au 31.12.2022, selon les données de l'institution de prévoyance), et qui utilise l'entier des excédents pour améliorer les prestations en faveur des assurés. Par ailleurs, la société ne dispose d'aucune réserve de contribution auprès de cette institution. La prévoyance complémentaire des cadres fait l'objet d'un contrat d'assurance-vie collective non porteur de risque, qui n'octroie aucune part aux excédents à l'employeur.

	2023	**2022**
Charges de prévoyance dans les charges de personnel	1'090'315	1'058'594
Total	**1'090'315**	**1'058'594**

5.12 PROVISIONS À LONG TERME (EN CHF)

Aucune perte d'avantages économiques future résultant d'événements passés n'a nécessité la constitution de provisions à long terme.

5.13 TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES

Les transactions avec parties liées sont :

- Garanties pour emprunts émises par Emasan SA pour un solde au 31 décembre 2023 de CHF 11'000'000 (cf. points 5.5.& 5.6.) ; la rémunération de l'émetteur portant sur l'utilisation de ces garanties a été enregistrée à hauteur de CHF 38'000 (2022 : CHF 79'000) en charges financières et dans les passifs de régularisation ;
- Dette envers Sandoz FF Holding SA de CHF 75'770'329, portant intérêt à 2.25%. (intérêt de 0.5% en 2022, cf. point 5.7 dettes à long terme portant intérêt - actionnaire) ;
- Loyers payés en 2023 à la Société Immobilière du Château d'Ouchy CHF 864'000 (hors taxes), (CHF 864'000 en 2022)
- Prestations de services facturées en 2023 à des sociétés sœurs pour un total de CHF 2'907'110, CHF 2'163'777 en 2022 ;

Aucune autre transaction avec des parties liées à caractère substantiel ne nécessite d'être mentionnée.

6 COMPTES DE RÉSULTAT

6.1 CHIFFRE D'AFFAIRES (EN CHF)

	2023	2022
Hébergement	31'444'823	30'252'887
Restaurants	30'154'524	31'874'825
Divers produits d'exploitation	10'016'692	9'203'454
Total	**71'616'039**	**71'331'166**

6.2 CHARGES ET EFFECTIF DU PERSONNEL (EN CHF)

Le montant total des salaires, charges sociales et autres frais de personnel de la société s'élève à CHF 34'647'739 (CHF 34'729'856 en 2022). Ce montant est réparti sous les rubriques suivantes:

	2023	2022
Charges du personnel d'exploitation	28'010'927	28'698'950
Charges de personnel autres départements	6'636'811	6'030'906
Total	**34'647'739**	**34'729'856**

L'effectif moyen s'élève à 461 collaborateurs (2022: 447).

6.3 PRODUITS EXCEPTIONNELS, HORS EXPLOITATION ET/OU HORS PÉRIODES

Les produits exceptionnels de CHF 606'429 concernent principalement les bons cadeaux non-consommés (CHF 197'770) et les rétrocessions de taxe co2 (CHF 197'389). En 2022, les produits exceptionnels de CHF 6'109'317 concernaient des indemintés pour cas de rigueur pour (CHF 5'000'000) et des compensasions des décomptes RHT pour (CHF 850'000).

6.4 CHARGES EXCEPTIONNELS, HORS EXPLOITATION ET OU HORS PÉRIODES

Les charges exceptionnelles de CHF 399'440 (928'289 en 2022), concernent diverses études stratégiques non-imputables à l'opération des établissements ainsi que les frais du conseil d'administration.

6.5 RÉSULTAT FINANCIER (EN CHF)

	2023	2022
Charges financières	2'079'422	1'059'893
Total	**2'079'422**	**1'059'893**

6.6 IMPÔTS

En 2023, les impôts se limitent exclusivement à l'impôt sur le capital, tout comme en 2022.

7 TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement présente la variation des liquidités nettes. Celles-ci se composent des disponibilités en compte courant et des placements à court terme dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est généralement égale ou inférieure à trois mois, déduction faite des comptes bancaires passifs appartenant à la gestion de trésorerie courante de la société.

8 CAPITAUX PROPRES

8.1 STRUCTURE DU CAPITAL

8.1.1 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions entièrement libéré s'élève à CHF 26'100'000. Il se compose de :

- 108'000 actions nominatives privilégiées A de CHF 50 nominal chacune
- 414'000 actions nominatives ordinaires B de CHF 50 nominal chacune

dont la société Sandoz FF Holding SA à Pully détient :

- 49'616 actions nominatives privilégiées A,
- 414'000 actions nominatives ordinaires B,

représentant au total 88.81% du capital et des droits de vote de la société.

8.1.2 CAPITAL AUTORISÉ ET CAPITAL CONDITIONNEL

Néant

8.1.3 RESTRICTIONS DE TRANSFERT

Le transfert des actions est subordonné à l'approbation de la société, soit son Conseil d'administration. À moins qu'elle ne soit en cours de liquidation, la société peut refuser d'approuver le transfert d'actions et la constitution d'un usufruit dans l'un des cas suivants :

a) si l'acquéreur est étranger et que selon les informations à disposition de la société, son acceptation serait de nature à mettre la société hors d'état de produire une preuve requise par la loi. Cette autorisation se fonde sur l'article 4 des Dispositions finales de la Loi fédérale sur la révision du droit de la société anonyme et sur divers arrêtés fédéraux, notamment sur la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger et sur l'arrêté du Conseil fédéral instituant des mesures contre l'utilisation sans cause légitime des conventions conclues par la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions, du 14 décembre 1962 (Arrêté contre l'utilisation abusive des conventions de double imposition) ;

b) si l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

9 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Néant

10 MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires versés à l'organe de révision sont les suivants :

	CHF	CHF
	2023	2022
Prestations en matière de révision	61'000	62'000
Autres prestations	0	0
Total	**61'000**	**62'000**

Esperanta Saint-Lot Joseph
Femme de chambre, 19 ans d'ancienneté

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 24 juin 2024, de bien vouloir :

- approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023
- approuver l'imputation aux réserves facultatives et ne verser aucun dividende.

	CHF
Pertes de l'exercice	(3'634'223)

Imputation aux réserves factultatives	
Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG avant imputation	8'973'740
Imputation des pertes reportées aux réserves faculatives (selon art 674 CO)	(3'634'223)
Réserves constituées en vertu des statuts ou d'une décision de l'AG après imputation	5'339'517

- donner décharge aux membres du Conseil d'administration
- reconduire le mandat de la société Ofisa Berney Associés S.A., à Lausanne, en qualité d'organe de révision de la société pour une durée d'une année.

Lausanne, le 24 mars 2024,
Au nom du Conseil d'administration

Le Président — Onno Poortier

Le Vice-Président — Jean-Gabriel Pérès

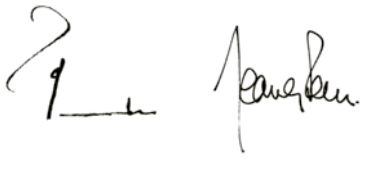

SANDOZ-HOTELS.CH

SANDOZ FOUNDATION HOTELS

SWITZERLAND